

AR PREFECTURE

016-211601687-20150619-20150603D-DE
Reçu le 22/06/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

L'an deux mil quatorze
Le 19 juin à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juin 2015
PRÉSENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER –
PÉNIGAUD
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – DESCLIDES – ESTIENNE – SUTRE
EXCUSES : MME GAILHOUSTET
MM BOIVENT – FAURE
ABSENT : M CABROLIÉ
POUVOIRS :
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN
M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE
M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M SUTRE a été nommé secrétaire.

2015-06-03 D

Objet : CdC – Convention subvention enfance - jeunesse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une convention précisant les modalités de versements de la subvention enfance jeunesse entre la Communauté de Communes Braconne et Charente, les Communes et les gestionnaires des structures d'accueil de loisirs du territoire communautaire.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention régissant les versements des subventions « enfance jeunesse ».

Vu l'exposé fait par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide le projet de convention régissant les versements de cette subvention enfance jeunesse 2015 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les avenants pouvant en découler pendant l'année 2015.

Fait à Jauldes, le 22 juin 2015

Le Maire
Eric SAVIN

